



Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la région Centre

– Clinique des Plantes –

Cité de l'Agriculture – 13, avenue des Droits de l'Homme
45921 ORLEANS cedex9
tél. Clinique des plantes : 02.38.71.95.73
fax : 02.38.70.11.51

Test prédictif de détection d'*Aphanomyces euteiches* à partir du sol

Aphanomyces euteiches, agent responsable de la pourriture « brune et molle » du pois, a été identifié en France en 1993. Cette maladie constitue, depuis cette date, une préoccupation majeure des producteurs de pois protéagineux. En effet, dans les parcelles et les zones contaminées, les pertes de rendement peuvent atteindre plus de 50%. Les conditions reconnues comme favorables à l'expression de la maladie sont des printemps plutôt chauds et humides ainsi que des préparations de sol n'assurant pas un bon drainage de l'eau. Les méthodes de lutte chimique et variétale n'apportant pas encore de réponse satisfaisante, la prévision des risques d'attaques potentiels par analyse de la terre des parcelles avant semis reste la méthode la plus efficace en terme de prophylaxie.

La technique du test prédictif de détection d'*Aphanomyces euteiches* à partir du sol a été mise au point par le Laboratoire National de la Protection des Végétaux de la région Centre (Unité de Flore Pathogène des Sols) qui est le laboratoire de référence en ce qui concerne cette technique particulière. Les agents de la clinique des plantes de la FREDON Centre sont formés et agréés pour pouvoir la mettre en oeuvre.

Prélèvement des échantillons de sol :

Période de prélèvement

Ce test peut être réalisé à n'importe quel moment de l'année. Toutefois, les prélèvements réalisés en été devront être assortis de mesures visant à limiter l'échauffement et le dessèchement des échantillons. Il est également conseillé d'éviter de prélever du sol trop sec.

Prise d'échantillons

Du fait de la répartition en foyers du champignon dans la parcelle, seul un prélèvement selon un maillage relativement serré peut garantir la fiabilité de l'analyse. Il est recommandé de ne pas dépasser **un échantillon pour 3 ha**.

Un échantillon de sol doit être constitué de 15 à 20 prises réparties dans une **zone homogène** de la parcelle (même historique, mêmes caractéristiques physico-chimiques, ...), et si possible en **zone « à risque »** (zone plus humide, creux, ...).

Les prélèvements proprement dits seront réalisés sur une profondeur de 15-20 cm, après avoir dégagé les premiers centimètres superficiels de sol. Ils seront regroupés dans un sac en plastique pour constituer un échantillon d'un volume final de **1,5 litres** environ.

Conditionnement des échantillons

Les échantillons seront conditionnés dans des sacs plastiques fermés hermétiquement, de manière à limiter leur dessèchement et éviter des contaminations croisées entre plusieurs échantillons.

Avant l'envoi à la clinique des plantes, ils devront être stockés à l'abri du soleil direct, dans une zone maintenue hors-gel (pour les prélèvements d'hiver) et dont la température ne dépassera pas 25 °C.

Il est demandé également :

- de veiller à bien identifier les échantillons lorsqu'il y en a plusieurs (étiquettes à l'extérieur et à l'intérieur des sacs, ...).
- d'établir un courrier d'accompagnement de vos échantillons mentionnant clairement : les coordonnées du demandeur, l'adresse de facturation, l'analyse demandée et tout autre renseignement que vous jugeriez utile.

Adresse et contact

FREDON Centre
Clinique des Plantes
Cité de l'Agriculture – 13, avenue des Droits de l'Homme
45921 ORLEANS cedex9
Tel. 02 38 71 91 65 – Fax.02 38 70 11 51
Contact : Maryse MERIEAU maryse.merieau@fredon-centre.com

Prix des analyses

55,00 € HT par échantillon.

Délai de réponse

6 à 8 semaines.

Remise

Remise de 10 % pour tout envoi de plus de 50 échantillons.